

1) EXPÉRIENCES ALÉATOIRES

A) EXPÉRIENCE ALÉATOIRE, ÉVENTUALITÉ, UNIVERS

Un exemple bien connu : (On considère cet exemple jusqu'à la fin du chapitre)

On lance un **dé non truqué** à six faces numérotées de 1 à 6 **et on note** le nombre figurant sur la face supérieure du dé.

Lancer ce dé **et noter** le nombre figurant sur une des faces est une expérience dont on ne peut pas prévoir le résultat : 1, 2, ..., 6 ?

On dit qu'il s'agit d'une **expérience aléatoire**, c'est à dire une expérience liée au hasard pouvant conduire à plusieurs issues, appelées **éventualités**.

Exemple : les éventualités sont 1, 2, 3, 4, 5 et 6

L'ensemble de toutes les éventualités d'une expérience aléatoire est appelé **univers**. En général, on le note Ω .

Exemple : $\Omega = \{ 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 \}$

B) ÉVÈNEMENT

Définition :

On appelle **événement** toute partie de l'univers.

Une éventualité ω **appartient** à l'univers Ω (on note $\omega \in \Omega$).

Un événement A est **inclus** dans l'univers Ω (on note $A \subset \Omega$).

ou "élément de"

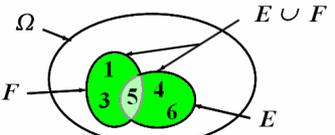
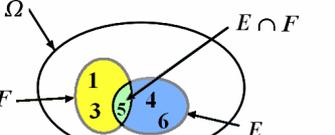
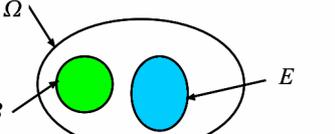
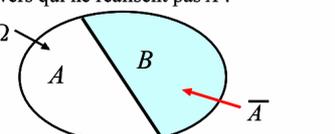
ou "compris dans"

Exemple : Par exemple, on peut considérer l'événement

A : « obtenir un nombre pair ». On a $A = \{ 2 ; 4 ; 6 \}$

Remarque : Lorsqu'une éventualité ω appartient à un événement A , on dit que ω réalise A .

Le tableau ci-dessous résume les définitions et notations importantes relatives à la notion d'événement.

VOCABULAIRE ET NOTATION	SIGNIFICATION	EXEMPLE
Cardinal de A : $\text{card}(A)$	nombre d'éventualités qui composent A	L'événement A : « obtenir un nombre pair » est composé de 3 éventualités . $\text{card}(A) = 3$
Événement élémentaire	événement réduit à une seule éventualité	L'événement H : « obtenir le nombre 3 » ; $B = \{ 3 \}$
Événement impossible : $G = \emptyset$ on dit aussi "ensemble VIDE"	événement qui ne se réalise jamais	L'événement G : « obtenir un multiple de 3 inférieur ou égal à 2 »
Événement certain : $A = \Omega$	événement qui se réalise toujours	L'événement A : « obtenir un nombre inférieur ou égal à 6 »
C est la réunion de E et de F : $C = E \cup F$ (on dit E ou F) on dit aussi " E Union F "	C' est l'ensemble des éventualités réalisant E ou F 	Soit l'événement E : « obtenir un nombre au moins égal à 4 » ; $E = \{ 4 ; 5 ; 6 \}$ Soit l'événement F : « obtenir un nombre impair » ; $F = \{ 1 ; 3 ; 5 \}$ L'événement $E \cup F$ est « obtenir un nombre au moins égal à 4 ou un nombre impair » $E \cup F = \{ 1 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 \}$
D est l'intersection de E et de F : $D = E \cap F$ (on dit E et F) on dit aussi " E INTER F "	C'est l'ensemble des éventualités réalisant E et F en même temps. 	L'événement $E \cap F$ est « obtenir un nombre au moins égal à 4 et un nombre impair » c'est à dire « obtenir un nombre impair au moins égal à 4 » $E \cap F = \{ 5 \}$
E et B sont disjoints ou incompatibles	E et B ne peuvent pas se réaliser en même temps ; $E \cap B = \emptyset$ 	Les événements E et B sont incompatibles . $E \cap B = \emptyset$
A et B sont contraires ou complémentaires. $B = \bar{A}$ on dit aussi "NON A"	$A \cap B = \emptyset$ et $A \cup B = \Omega$ \bar{A} est l'événement constitué par les éventualités de l'univers qui ne réalisent pas A . 	Les événements A et B sont contraires. $B = \bar{A}$

2) LOI DE PROBABILITÉ SUR UN ENSEMBLE FINI

Définition :

On note $\Omega = \{ \omega_1, \omega_2, \dots, \omega_n \}$ l'ensemble des éventualités d'une expérience aléatoire. Définir une loi de probabilité sur Ω , c'est associer à chaque résultat ω_i un nombre p_i (appelé probabilité de l'issue ω_i) positif ou nul de telle façon que :

- $\sum_{i=1}^n p_i = p_1 + p_2 + \dots + p_n = 1$
- La probabilité d'un événement A , notée $P(A)$, est la somme des probabilités p_i des éventualités qui constituent A .

Modéliser une expérience aléatoire, c'est associer à cette expérience une loi de probabilité sur l'ensemble Ω des résultats possibles. Les conditions de l'expérience conduisent le plus souvent au choix du modèle.

On garde ces notations pour le reste du chapitre.

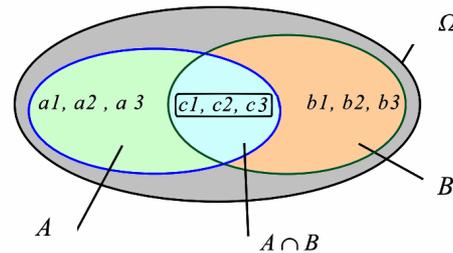
Remarque : Pour toute éventualité ω_i on a : $0 \leq p_i \leq 1$.

Propriétés :

Soit A et B deux événements de Ω , alors :

- La probabilité de l'événement **certain** est 1 ; $P(\Omega) = 1$
- La probabilité de l'événement **impossible** est 0 ; $P(\emptyset) = 0$
- Si $A \subset B$, alors $P(A) \leq P(B)$ Pour ne pas "compter deux fois" : c1, c2, c3
- $P(A \cup B) = P(A) + P(B) - P(A \cap B)$
- Si A et B sont incompatibles, $P(A \cup B) = P(A) + P(B)$
- $P(\bar{A}) = 1 - P(A)$

Considérons l'exemple suivant (dans le cas général, la démonstration est la même)



Par abus de langage, on note souvent $P(\omega)$ au lieu de $P(\{\omega\})$

3) CAS PARTICULIER : ÉQUIPROBABILITÉ

Définition - Propriété :

Lorsque tous les événements élémentaires d'un univers ont la **même probabilité**, on dit qu'il y a **équiprobabilité**.

Dans ce cas, si l'univers Ω est composé de n éventualités ω , on a :

$$p_i = P(\{\omega\}) = \frac{1}{\text{card}(\Omega)}$$

$$\text{On a alors, pour tout événement } A : P(A) = \frac{\text{card}(A)}{\text{card}(\Omega)} = \frac{1}{n}$$

$$P(A) = \frac{\text{Nombre de cas favorables}}{\text{Nombre de cas possibles}}$$

Remarque :

Les expressions suivantes « dé parfait ou équilibré », « boules indiscernables » ... indiquent que pour les expériences réalisées, le modèle associé est l'équiprobabilité.

Exemple :

Le dé est non truqué : chacune des faces à la même chance d'être obtenue. Il s'agit d'une situation d'équiprobabilité.

Dans ce cas, il est donc aisé de définir la loi de probabilité :

face	1	2	3	4	5	6
probabilité	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{6}$

On présente souvent les résultats dans un tableau

$$\text{La probabilité de l'événement } A : \text{ « obtenir un nombre pair » est : } P(A) = P(2) + P(4) + P(6) = \frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} = \frac{1}{2}$$

4) LOI DES GRANDS NOMBRES

Lorsque qu'on répète une expérience aléatoire, on appelle fréquence d'apparition d'une éventualité donnée, noté ω_i , le nombre :

$$f_i = \frac{\text{Nombre de fois où l'événement } \omega_i \text{ est apparu}}{\text{Nombre de fois où l'expérience est répétée}}$$

On constate que si l'on répète un grand nombre de fois l'expérience donnée, les différentes fréquences d'apparition ont tendance à se stabiliser, ce qui n'est parfois que théorique car répéter une expérience aléatoire dans les mêmes conditions n'est pas toujours envisageable.

Ce constat est un résultat mathématique appelé « La loi des grands nombres » ; Il se démontre, mais la démonstration est largement hors de vos compétences :

Propriété :

Pour une expérience donnée, dans le modèle défini par une loi de probabilité, les distributions des fréquences calculées sur des séries de taille n se rapprochent de la loi de probabilité quand n devient grand.

